



INTERCOTON

**ORGANISATION INTERPROFESSIONNELLE AGRICOLE
DE LA FILIÈRE COTON DE CÔTE D'IVOIRE**

**22^{ème} JOURNEE MONDIALE DE LA SECURITE
ET DE LA SANTE AU TRAVAIL ORGANISEE
PAR L'AGENCE DE LA CNPS BOUAKE
LES 24, 25 ET 26 AVRIL 2024**

**PRESENTATION DE INTERCOTON
(3C-CI) BOUAKE**



INTERCOTON
ORGANISATION INTERPROFESSIONNELLE AGRICOLE
DE LA FILIÈRE COTON DE CÔTE D'IVOIRE

Panéliste : M. TUO Ténan, Chef du Centre de Classement Coton de Côte d'Ivoire (3C-CI)



THEME DU PANEL :

Stratégie de Résilience face à l'Impact du Changement climatique : Quelle approche dans la Filière Coton ?

PLAN DU TRAVAIL

I – Présentation des activités de INTERCOTON

I-1 Présentation de INTERCOTON

I-2 Présentation des activités de INTERCOTON

II – Impacts du Changement Climatique sur les activités et sur la SST

II-1 Impacts du Changement Climatique sur les activités

II-1 Impacts du Changement Climatique sur la SST

III – Stratégie de Résilience face au Changement Climatique



I - Présentation des activités de INTERCOTON

I – 1 : Présentation de INTERCOTON

- ❑ **INTERCOTON : Organisation Interprofessionnelle Agricole (OIA)** de la filière Coton de Côte d'Ivoire. Elle assure la représentation auprès de l'Etat et des tiers ainsi que la gestion interne de la filière.
- ❑ **Créée à Abidjan le 22 novembre 2000**, sous la forme associative.
- ❑ Première interprofession à être reconnue par l'Etat de Côte d'Ivoire en 2014 par **Décret N° 2014-514 du 15 septembre 2014.**
- **Président du Conseil d'Administration** : Depuis 2020,
M. SORO Moussa, Producteur.
- **DIRECTEUR EXÉCUTIF** : De 2011 à ce jour,
M. SILUE Siontiamma Jean-Baptiste, Economiste et Spécialiste en projet de développement,



MEMBRES DE INTERCOTON

Les membres de INTERCOTON sont des Organisations Professionnelles (OPA) de droit Ivoirien, représentatives des acteurs de la chaîne de valeur du coton : **producteurs, égreneurs, filateurs et tritrateurs de la graine.**

INTERCOTON est composé de trois collèges :

- Le collège des producteurs avec la Fédération des Unions des Sociétés Coopératives de la Filière Coton de Côte d'Ivoire (**FPC-CI**) et les producteurs individuels.
- Le collège des égreneurs avec l'Association Professionnelle des Sociétés Cotonnières de Côte d'Ivoire (**APROCOT-CI**).
- Le collège des 2e et 3e Transformateurs.



I - 2 : Présentation des activités de INTERCOTON

- Représentation de tous les acteurs de la Filière coton auprès de l'Etat et des tiers ;
- Gestion interne de la filière coton (*Maintien de l'harmonie et de la cohésion entre tous les acteurs. Exemple d'outil de gestion le SITRACOT*) ;
- Création et Vulgarisation des variétés du coton ;
- Recherche de l'allègement de la pénibilité des travaux par la promotion de la mécanisation de la coton culture (*CPSAM, Usage de Drones pour le traitement,...*) ;
- Recherche et exécution de projets pour accompagner la filière (*PSAC, PURGA1, PURGA2, RESCO, ...*) ;
- Détermination de la qualité de la fibre de coton (**3C-CI**), *etc.*



II – Impacts du Changement Climatique sur les activités et sur la SST

II – 1 : Impacts du Changement Climatique sur les activités de la filière coton

- Modification du rythme pluviométrique ;
- Difficulté de calage des semis ;
- Apparition de nouveaux parasites, (*le cas des Jassides*) ;
- Augmentation de la pression parasitaire ;
- Difficulté de maîtrise du taux d'humidité pendant la période d'égrenage ;
- Baisse de la quantité et de qualité de la fibre de coton et par ricochet, baisse des revenus de tous les acteurs ; *etc.*



II - 2 : Impacts du Changement Climatique sur la Sécurité et la santé au Travail

- Recrudescence de la pénibilité des travaux agricoles qui fragilisent les producteurs (*Semis et re-semis, installation de cordons pierreux, des efforts supplémentaires de fertilisation des sols de plus en plus asséchés...*) la sécurité sociale n'est plus une garantie ;
- Vulnérabilité des producteurs de coton avec la multiplication des séances de traitements insecticides et herbicides ;
- Risque d'usage des pesticides destinés aux nouveaux parasites du coton, sur les productions alimentaires, (*Cela nécessite de gros efforts de sensibilisation : le cas des Jassides*) ;
- Difficultés de santé liées à la température de plus en plus élevée (*Toutes les populations y compris acteurs de la filière coton*) ; etc.

III – Stratégie de Résilience de la Filière Coton face au Changement Climatique

Dans ce chapitre, nous allons relever les principales activités de INTERCOTON pour une culture cotonnière ivoirienne résiliente aux effets du changement climatique à mettre en œuvre avec le Projet RESCO.

Volet recherche

- ***Promotion de variétés de coton*** tolérantes à la sécheresse ;
- ***Promotion de l'Agroforesterie et l'agroécologie*** par les associations culturelles coton-karité et coton-anacarde ;
- ***Développement des plantes de services***



Volet Conseil Agricole

- ***Vulgarisation des techniques d'agroécologie et agroforesterie*** auprès des producteurs ;
- ***Formation des techniciens agricoles et des producteurs*** sur les effets du changement climatique ;
- ***Analyse des sols de 10 000 exploitations cotonnières*** par campagne avec recommandations de fertilisation minérale ;
- ***Mise en place de cordon pierreux*** pour lutter contre l'érosion des sols ;
- ***Mise en place de haies vives*** pour réduire les conflits agriculteurs – éleveurs (*les espaces herbeux qui se rarifient*) ;
- ***Vulgarisation du traitement insecticide sur seuil*** pour préserver l'environnement et réduire l'impact des pesticides sur les organismes non ciblés ; *etc.*



Volet Semences

Pour la production et la vulgarisation des Semences du coton, INTERCOTON entreprend avec le projet RESCO

- *Mise en place d'une usine* pour la production de semences délimitées, résistantes à la sécheresse et aux nouveaux ravageurs. (+ de 10 000 tonnes de semences à produire) ;
- *Construction de 60 cases de stockage améliorées* dans les villages pour protéger le coton graine contre les intempéries ;
- *Distribution de bâches de protection du coton graine* contre les pluies tardives de fin de campagne ;



Volet Motorisation des activités agricoles

- ***Renforcement des Centres de Prestation de Services Agricoles Motorisés (CPSAM)*** : Augmentation des surfaces labourées au tracteur (de 4 500 ha à plus de 10 000 ha par an)
- ***Vulgarisation des traitements insecticides au drone***

Volet Genre et Inclusion Sociale

- ***Diversification des revenus des ménages cotonniers*** par le financement d'AGR au profit de 2000 productrices et des femmes de producteurs de coton ;
- ***Prise en compte de l'égalité H/F*** dans les activités du projet



Volet Sauvegardes Environnementales et Sociales

- ***Prise en compte des aspects environnementaux et sociaux en lien avec l'ANDE dans les activités à fort prévalence sur l'environnement telles que :***
 - La création de l'usine de délintage ;
 - La réhabilitation du Centre de Recherche Coton du CNRA (*bientôt sa clôture sortira de terre*) ;
 - La réhabilitation et l'entretien des pistes rurales ;
 - Toutes autres actions qui ont un impact environnemental.

Volet Météorologique

- ***Mise à disposition d'informations Agrométéorologiques au profit des producteurs et productrices.***



Volet Institutionnel

Sur le volet institutionnel, les actions de INTERCOTON sont multiples. Entre autres :

- *Un Comité Santé et Sécurité* créé ;
- *Un Expert Environnemental et un Expert en Genre et Inclusion sociale* recrutés ;
- *Formation continue sur les méthodes d'adaptation et de résilience au changement climatique des :*
 - ✓ Leaders communautaires,
 - ✓ Présidents et Gérants de Sociétés Coopératives,
 - ✓ Personnel projet,
 - ✓ Membres des organisations faïtières,
 - ✓ Producteurs et productrices, *etc.*





INTERCOTON

vous remercie pour
l'attention accordée à
cette présentation !

